

9.
Lundi 4 février 1764.

L'assemblée était composée de M. M. le
Marquis de Montmirail, honoraire,
Guettard, de Jussieu, Fontaine, Clairaut, Duhamel,
l'abbé Nollet, Camus, Cassini de Thury, Morand,
de Montigny, Lemonnier, Demaincy, Bourdelin, Ferrin,
Desouches, pensionnaires.

Herissant, Delalande, de Courniers, Buzot, Lilles,
Deparcieux, Sougeroux, associés.

Morand, Jernoux, Rozou, Adams, Macquer,
Deborda, Baron et Brisson, adjoints.

M. Herissant a fait voir l'organisation de quelques
crustacés, comme les Écrevisses, les Crabes et les
amphipodes de Mer.

M. Deparcieux a commencé la lecture d'un
mémoire sur le goût de Marais des eaux de Lézotte.

M. M. Duhamel et l'abbé Nollet ont fait le
rapport suivant du mémoire de M. de Romas.

Dans un mémoire envoyé à l'Académie en
1758. et imprimé en 1759 dans le second volume des
Mémoires étrangers, M. de Romas, assesseur au
Présidial de Nîmes, annonce plusieurs effets d'électricité
très surprenants, qu'il avoit obtenus par le moyen
d'un arc volant élevé en l'air à la hauteur de 200
500 à 600 pieds. à cette occasion, l'Académie par ses
vœux d'équité crut devoir ajouter, en forme de note,

une Lettre de M. Watson, par laquelle il paroît que M. Franklin a employé le même moyen avant M. de Romas. Celui-ci persuadé qu'il est véritablement le 1^{er} auteur du cerf volant électrique, a fait prier l'Académie de vouloir bien recevoir sur cela ses représentations, et lui a envoyé les pièces justificatives auxquelles il se fonde: nous avons été chargés M. Dubamel et moi, d'en prendre connoissance et d'en faire notre rapport à l'Académie, et c'est ce dont nous allons nous acquitter.

M. de Romas, dans le mémoire dont nous venons de faire mention, dit en propres termes, que la première fois qu'il essaya le cerf volant électrique, ce fut le 1^{er} mai 1753. la Lettre de M. Watson qui annonce les expériences de M. Franklin, est du 15 janvier 1753. Cette Lettre dit formellement, M. Franklin a remis il y a 15 jours à la société royale, une assés belle expérience électrique: et c'est celle du cerf volant qui paroît avoir été faite à Philadelphie, suivant le détail qu'on en trouve dans la même Lettre: on voit par là, que M. Franklin a fait usage du cerf volant plus de quatre mois et demi avant M. de Romas.

Mais, comme on peut inventer long temps avant que d'exécuter et que la Lettre de M. Watson en annonçant le fait, ne dit pas si M. Franklin y avoit pensé long temps auparavant; M. de Romas cherche à constater l'époque de son invention, et prouver...

qu'avant le mois de juillet 1752, il avoit imaginé
d'éprouver l'électricité de l'atmosphère et des nuages,
par le moyen d'un cerf volant.

Il le prouve, premièrement, par une lettre de M.
le Chevalier de Nivern, Gentilhomme très initié dans les
sciences et d'une probité universellement reconnue. M.
le Chevalier de Nivern dit en termes formels, qu'il se
souviens très bien qu'à l'occasion de quelques expériences
électriques que M. de Romar fit en sa présence, le 10
août 1752, celui ci lui fit part du projet qu'il avoit formé
de tirer l'électricité des nuages, par le moyen d'un cerf
volant.

Il le prouve en second lieu, par une lettre d'un curé
du voisinage, qui paroit avoir pris beaucoup de part à
toutes ces expériences, et qui n'osant, par scrupule,
déterminer au juste le jour auquel M. de Romar
lui fit la confidence de son projet du cerf volant, assure
seulement que c'étoit cinq à six jours après des
expériences faites sur des barres de fer dressées en lais,
et il est constaté d'ailleurs que ces épreuves étoient faites
avant le mois de juillet 1752.

Il le prouve, en 3.^e lieu, par le témoignage très
circonstancié de M. Dutillet, seigneur de la paroisse,
où la plupart de ces expériences ont été faites; et qui y
a beaucoup contribué tant par ses dépenses que par
ses soins. M. Dutillet, en attestant que M. de Romar

a imaginé le cerf volant électrique environ un an.
 avant que d'en faire usage, avoit qu'il s'étoit chargé
 de la construction de l'instrument, dès le mois d'août
 1752, se reproche d'en avoir négligé l'exécution et.
 d'avoir été cause qu'on n'en pût faire usage avant
 l'hiver de cette année là.

M. de Romas s'est encore muni d'un certificat
 en forme, de l'Académie des sciences et belles Lettres de
 Bordeaux, par lequel il fait voir que dès le 12 juillet
 1752. il avoit envoyé à cette Compagnie une Lettre.
 dans laquelle, après avoir rendu compte des expériences
 faites avec des barres de fer dressées en l'air, il avoit
 annoncé par la suite, des expériences de ce genre, faites
 avec une nouvelle invention qu'il ne nommoit pas
 expressément, mais qu'il disoit être un jeu d'enfant.

Nous avons vu de plus une réponse de M.
 Franklin à M. de Romas, qui lui avoit envoyé en
 1753. ses deux mémoires dans lesquels il étoit question
 des expériences faites avec le cerf volant; et dans cette
 réponse, M. Franklin ne revendique point cette invention,
 comme il semble qu'il auroit dû le faire, s'il avoit
 pensé que M. de Romas l'eût empruntée de
 lui.

Ayant donc égard à toutes ces preuves, nous
 croyons que M. de Romas n'a emprunté de
 personne l'idée d'appliquer le cerf volant au

expériences électriques.
M. Puyré a